

PLAN DE GESTION DES ESPECES VÉGÉTALES EXOTIQUES À CARACTERE ENVAHISSANT

COMMUNE DE PLOUNEVENTER - NOVEMBRE 2024



Rédacteur : Luc Guihard, Bretagne Vivante – 06 07 16 54 81

Ce plan de gestion concerne les espèces végétales exotiques à caractère envahissant suivantes :

- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- Renouée de l'Himalaya (*Polygonum polystachium*)

Il a pour objectif de proposer pour chaque localisation (= station), à partir de sa description, les modalités de gestion qu'il serait possible d'engager à court ou moyen terme pour permettre la maîtrise de la plante.

Afin de pouvoir hiérarchiser et prioriser les interventions, chaque station est évaluée en terme de priorité et de niveau d'intervention.

► Niveau de priorité :

Il est évalué suivant le niveau de développement de la station et la sensibilité des milieux proches.

- Fort : station jeune (installation récente), peu développée et/ou sensibilité forte des milieux proches
- Moyen : station peu développée, faible sensibilité des milieux proches
- Faible : station très développée, installation ancienne, faible sensibilité des milieux proches

► Niveau d'intervention :

Il évalue l'intensité des moyens à mobiliser pour contrôler et/ou supprimer la station.

- Fort : mobilisation de moyens techniques et mécaniques importants
- Moyen : mobilisation de moyens techniques et mécaniques légers
- Faible : nécessite peu de mobilisation de moyens techniques et mécaniques

Remarque

Un projet de fiche technique portant sur le roulage des renouées est annexé au plan de gestion

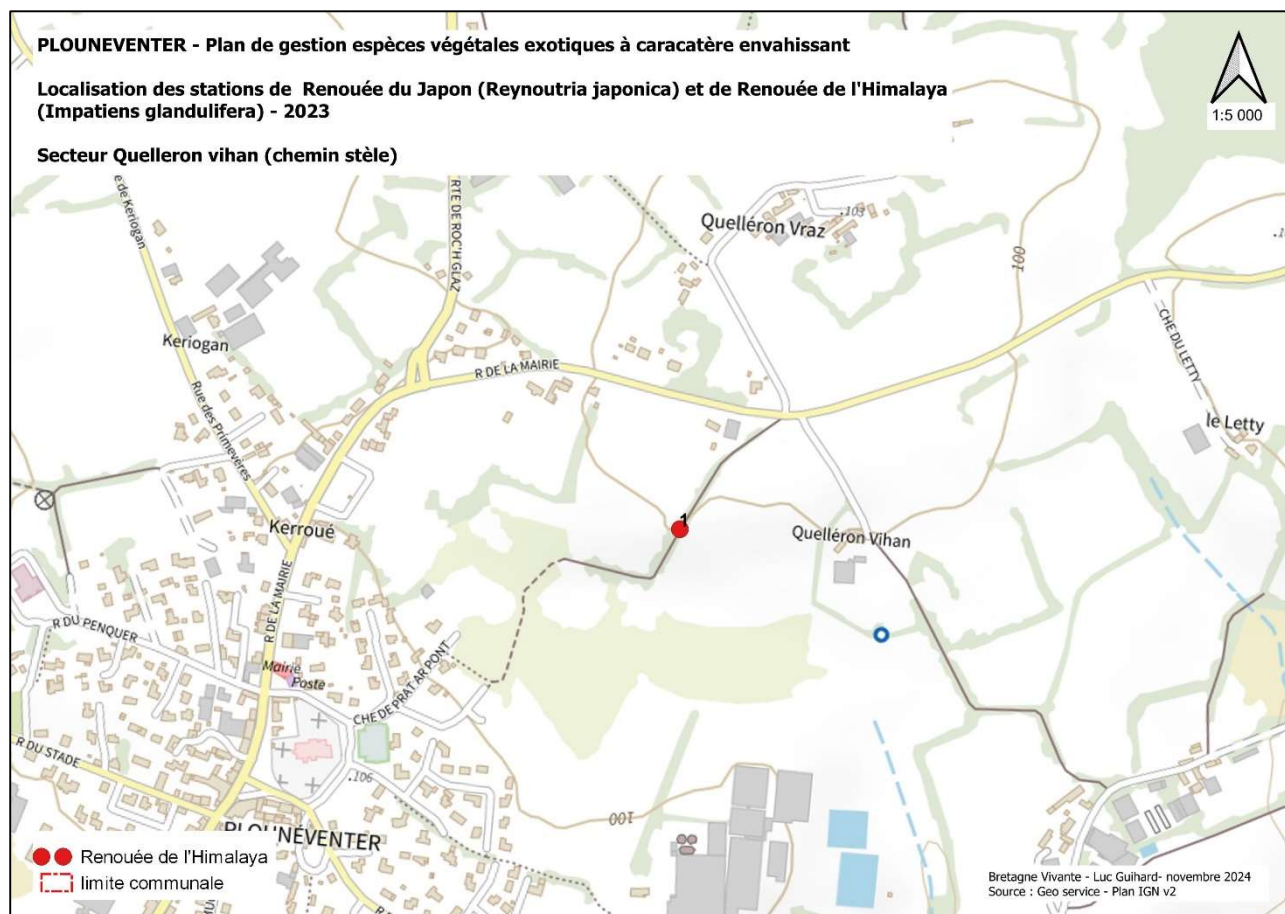
1 : Localisation des stations

La carte suivante localise 3 stations de Renouées sur le territoire de Plouneventer.

- Renouée du Japon : 1 station (n°3)
- Renouée de l'Himalaya : 2 stations (n°1,2)



► Secteur Quelleron vihan (chemin stèle)



Point 1



Espèce : Renouée de l'Himalaya

Surface : 45 m²

Hauteur : 0,8 – 1,5 m

Cycle : floraison

Contacts : chemin, haie bocagère, culture

Type de gestion : nul dans haie, broyage frange station

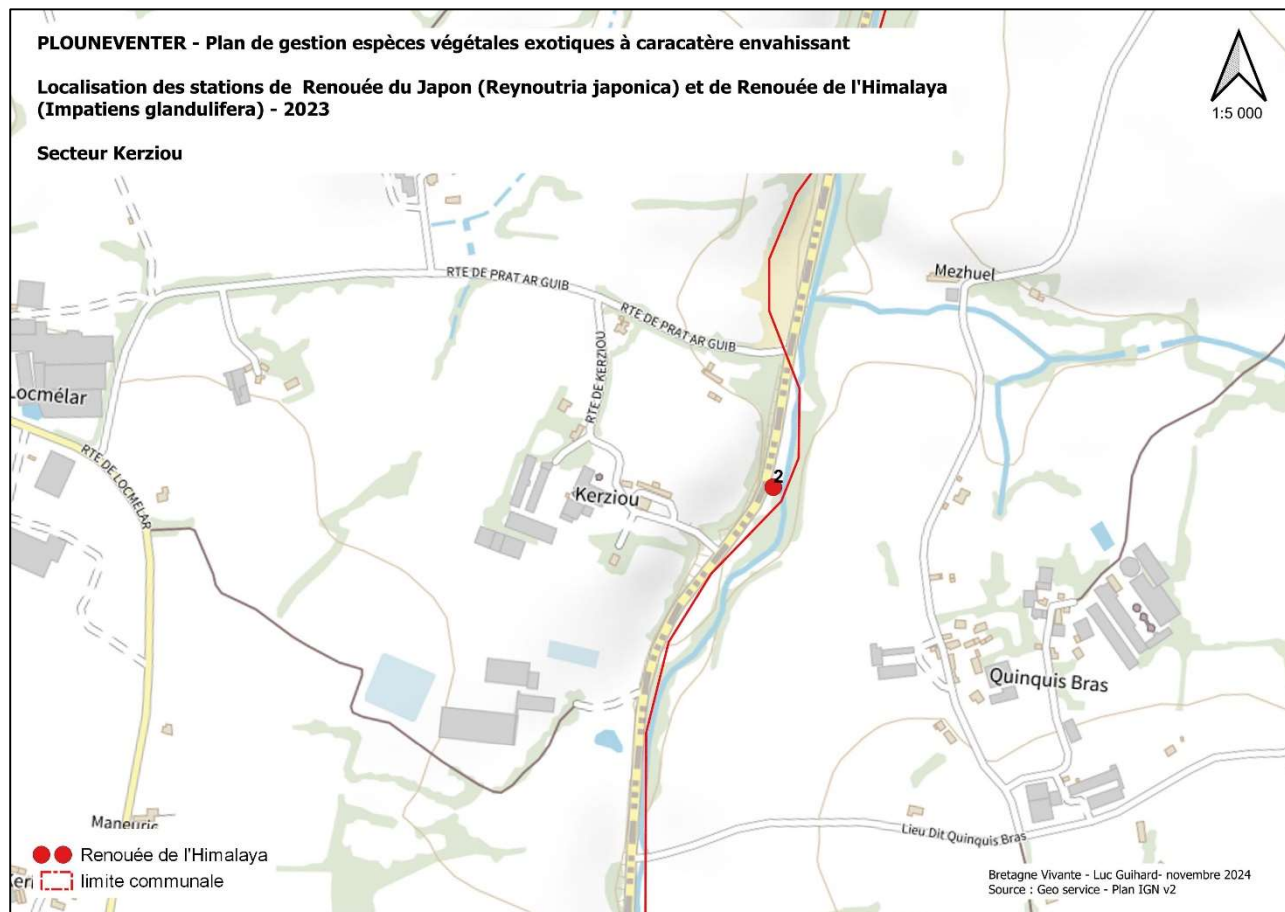
Niveau priorité : fort

Préconisations : cesser broyage, procéder à roulage, favoriser concurrence par végétation spontanée

Niveau d'intervention : faible

Remarque : vigilance vis-à-vis culture (info à l'exploitant)

► Secteur Kerziou



Point 2



Espèce : Renouée de l'Himalaya

Surface : 20 m²

Hauteur : 1,2 m

Cycle : fleur

Contacts : saulaie, fourré ronce, accotement en herbe

Type de gestion : broyage au niveau accotement, sinon néant

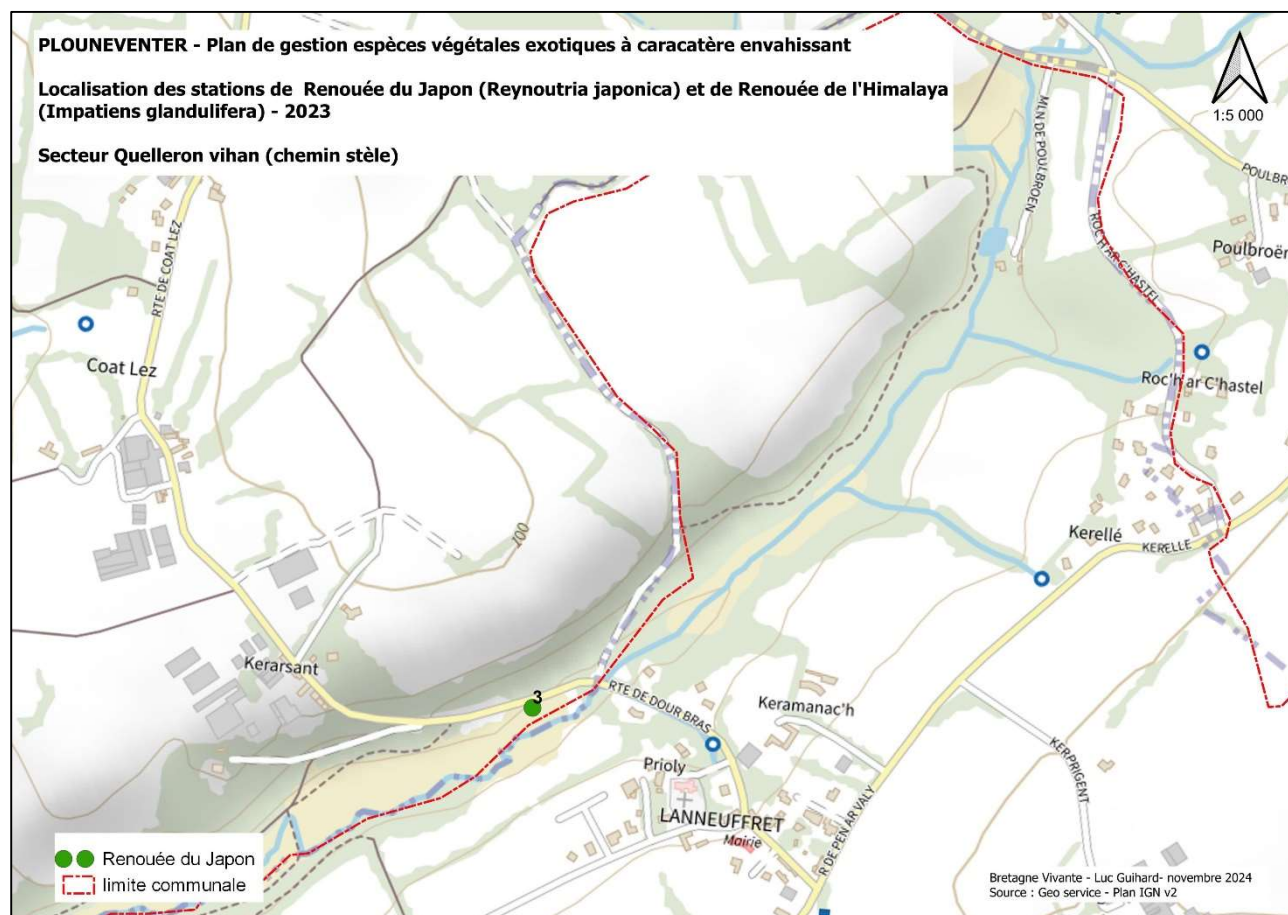
Niveau priorité : fort

Préconisations : cesser broyage, procéder à roulage, conforter la concurrence par végétation spontanée

Niveau d'intervention : faible

Remarque :

► Secteur Kerarsant



Point 3



Espèce : Renouée du Japon

Surface : 200 m²

Hauteur : 1,8 m

Cycle : floraison

Contacts : accotement, roncier, zone humide en contrebas

Type de gestion : aucune sauf broyage accotement

Niveau priorité : faible

Préconisations : cesser broyage, procéder à roulage, conforter la concurrence par végétation spontanée

Niveau d'intervention : faible

Remarque : ancien délaissé, stockage déchets et inertes

4 : Synthèse

N° station	Espèce	Lieu-dit	Priorité d'intervention	Niveau d'intervention	Remarque
1	Renouée de l'Himalaya	chemin stèle (prox Quelleron vihan)	fort	faible	à surveiller côté culture
2	Renouée de l'Himalaya	bord D 29, prox Kerziou	fort	faible	
3	Renouée du Japon	prox Kerarsant	faible	faible	station localisée sur ancien remblai, délaissé

Annexe

Projet de fiche roulage des renouées

Fiche technique Gestion des renouées exotiques par roulage

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et Renouée de l'Himalaya (*Polygonum polystachium*)

Les renouées asiatiques sont des plantes vivaces.

Elles fanent en automne - hiver et repoussent au printemps depuis leurs tiges souterraines (rhizomes). Elles sont stériles et se reproduisent par voie végétative (ex : bouturage).

Le broyage entraîne un gros risque de bouturage et de dispersion de la plante.

Ce sont des plantes de lumière sensibles à la concurrence de la végétation locale.

Sur le territoire du Syndicat de bassin de l'Elorn, où un travail est mené avec les communes depuis 2013, il est préconisé d'intervenir le moins possible sur ces plantes : ne pas les broyer, favoriser la concurrence végétale, les couper sélectivement si nécessaire (sécurité routière).

Aussi, le roulage des renouées asiatiques a été expérimenté sur plusieurs communes du territoire.

Objectifs :

- Perturber la croissance des plantes en écrasant leurs tiges et blessant leurs feuilles
- Les affaiblir en les obligeant à dépenser de l'énergie et à puiser dans leurs réserves pour cicatriser et tenter de repousser
- Favoriser la concurrence végétale par la flore locale qui n'est pas affectée par le roulage

Conditions d'intervention :

- Période : Printemps et été en période séchante.

1^{er} passage en avril sur les renouées du Japon et en mai-juin sur les renouées de l'Himalaya.

- Stade de développement : hauteur : 80 cm à 1 m ; 10 feuilles.

La renouée de l'Himalaya répondra mieux au roulage lorsque sa tige est creuse et cassante (s'écrase entre le pouce et l'index).

- Fréquence d'intervention : 2 à 3 fois par an selon la croissance
- Effet recherché : Ecraser les tiges sans les couper.

La pression exercée lors du roulage doit être assez forte pour bien écraser les tiges.



Renouée de l'Himalaya : tige creuse



Quel matériel utiliser ?

Le roulage est réalisé avec le rouleau palpeur des outils de broyage classiques : épareuse, girobroyeur et broyeur d'accotement ; matériel généralement présent dans le parc des outils communaux.

Au moment du roulage, les outils de coupe sont arrêtés.



Précaution indispensable :

Vérifier l'outil à l'issue de l'intervention. Enlever les fragments éventuellement coincés dans la machine et les laisser sur place dans le peuplement de renouées.

Suivi des interventions :

Pour évaluer la pertinence de l'action :

- Repérer au sol sur la voirie, à la peinture de chantier, les limites de la station de renouée gérée par roulage. Cela permettra de vérifier son évolution : progression ou régression
- Noter le temps passé au roulage pour évaluer l'effort fourni.

Communiquer auprès de la population pour expliquer cette nouvelle pratique mise en œuvre par les services techniques municipaux qui peut étonner ou ressembler à une moindre gestion.

Fiche réalisée après expérimentations et échanges lors de réunions techniques avec les élus et agents techniques des communes du territoire du Syndicat de bassin de l'Elorn. Merci à eux pour leur collaboration.



Contact :

Syndicat de bassin de l'Elorn
accueil@bassin-elorn.fr